

Compte rendu de la réunion du 06 mai 2009

Présents : Mr Jean Pierre DAGAND – Président du Comité Directeur
Mme Mauricette ROIG, Vice Présidente
Mlle Isabelle DALICOUD, Vice Présidente
Mr Michel ROIG, Secrétaire Général
Mr Jean-Marc VAL, Responsable de la Commission Sportive.
Mlle Cécile PROVOST, Commission de fidélisation
Mr Pascal BOUCHERLE, Président d'Honneur

Absents excusés :

Mr COMTE Gérard, trésorier

20H00 : Le président, Jean Pierre DAGAND ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour qui sera suivi et dont compte rendu des décisions est le suivant :

1°) – Approbation du précédent compte rendu.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité des présents le précédent compte rendu de la réunion du 07 février 2009.

Complément d'information :

A - Il est rappelé qu'en ce qui concerne les défraiements, il est fait application d'un forfait de base auquel s'ajoutent les frais kilométriques (carburant et éventuellement péages). Les frais de péage ne sont pas pris en considération pour les autoroutes reliant les villes proches de l'agglomération grenobloise.

= *défraiement compétitions et passages de grades* : pour tout le monde, application du forfait de 25 Euros, plus les frais.

= *défraiement missions Comité* : forfait de 20 Euros, plus les frais.

B – Le 22 mars 2009, en remplacement du stage de Bernard BILICKI à Saint Etienne de Crossey, a eu lieu un stage gratuit de karaté défense animé par Christian BISONI, qui a rassemblé durant 3 heures, une cinquantaine de participants venant uniquement de clubs Isérois.

Le même jour, ceux qui ont voulu se perfectionner en karaté traditionnel, se sont réunis au dojo du même gymnase pour une séance animée par le DTD, Vives KERBATI.

C – Pour les passages de grades, 1^{er} Dan Isère, la Commission d'Organisation Départementale des Grades avait appliqué le nouveau tarif fédéral de 35 Euros (soit 15 Euros pour le Département) permettant d'amortir le prix de revient. Le Président de la Ligue Dauphiné Savoie s'est opposé à ce changement en cours de saison et va rembourser 5 Euros aux candidats du 28 février 2009. La décision fédérale sera applicable dès le début de saison prochaine.

2°) – Bilan de la Coupe de l'Isère.

Disputée le 5 avril 2009 à Pontcharra, la Coupe de l'Isère a rassemblé les compétiteurs de plus de 40 clubs venant de tous les départements de la Ligue, ainsi que de l'Ain, du Rhône et de la Ligue de Provence. Près de 200 compétiteurs répartis en 18 catégories de poids et d'âges se sont affrontés.

Elle a reposé sur le bénévolat de l'arbitrage et de l'encadrement ainsi que la participation de deux sponsors.

Malgré un retard au départ, cette compétition s'est bien déroulée.

Bilan financier : la coupe de l'Isère revient à 1118,55 Euros, couvrant les frais de restauration, médecin et secouristes.

Le prix de revient des trois précédentes compétitions étaient de :

- = championnat kumité minimes/seniors Pontcharra : 2627,25 Euros
- = coupe kumité PPB Saint Martin d'Hères : 1733,45 Euros
- = kata l'Isle d'Abeau : 1303,51 Euros

Ce qui représente pour les 4 compétitions : 6782 ,76 Euros

Le Comité Directeur a décidé de réactualiser le cahier des charges pour l'organisation des compétitions départementales. Il sera pour la saison prochaine, fourni aux clubs désireux de recevoir une compétition départementale.

3°) – Bilan financier et prévisionnel.

Au 06 mai 2009, le Comité Départemental de l'Isère dispose de 11649,62 Euros, soit un résultat net actuel pour la saison de 3174,58 Euros.

Le bilan, en fin de saison, devrait être en léger positif, sachant que la subvention 2008/2009 du CNDS sera versée sur l'exercice 2009/2010.

4°) – Plan de développement quadriennal du karaté dans l'Isère.

Après avoir posé un diagnostic reposant sur le nombre d'adhérents, la répartition des licences par tranche d'âges et le système « création / renouvellement de licences », pour les saisons 2004/2005 à 2007/2008, un résultat flagrant apparaît :

- si le renouvellement des licences est bon, la création de licences est en baisse constante notamment dans les tranches d'âges 12/13 ans à 18/19 ans.

C'est pourquoi il est primordial de maintenir la fidélisation et de renforcer la création « hommes » 12/13 à 18/19 ans.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- améliorer l'accueil dans les clubs par un meilleur fonctionnement et une structuration progressive, afin de fidéliser les pratiquants et d'augmenter leur nombres.
- développer le niveau des résultats sportifs en proposant des compétitions de proximité attractives.
- améliorer la communication et poursuivre la structuration des moyens.
- affirmer l'importance du rôle social joué par le Comité Départemental.

Le Comité Directeur a fait le choix de :

a) – trois actions prioritaires :

- soutenir et développer la pratique sportive du karaté dans l'Isère.
- former des cadres bénévoles, des juges et arbitres, évoluant dans les clubs.
- organiser des filières départementales de détection des jeunes à bon potentiel.

b) – trois actions supplémentaires :

- organisation de compétitions de proximité attractives.
- améliorer la communication interne et externe du comité afin de renforcer l'attractivité et la crédibilité du karaté.
- structurer le comité au travers des méthodes.

Les mesures à mettre en œuvre pour chaque action figurent dans le document intitulé « Plan de développement – 2008/2012 », page 7 à 10, transmis précédemment à tous les clubs.

Ce document a été déposé à la DDJS de l'Isère en soutien à une demande de subvention d'un montant de 4250,00 Euros.

Le document établi le 18 mars 2009 par le Président du Comité et la demande de subvention qu'il a formulée, sont approuvés à l'unanimité des présents.

5°) – Demande d'autonomie du département de l'Isère.

L'élaboration du plan de développement du karaté dans l'Isère pour l'olympiade 2008/2012, a permis au Comité Directeur de constater que la meilleure solution envisageable, étant en mesure d'impulser une très forte dynamique de développement, était l'autonomie du Département de l'Isère, devenant « Ligue Isère ».

La part d'autofinancement actuel du Comité Départemental est constituée par :

= le reversement par la Fédération Française de 1 Euro par licencié, soit actuellement 3400 Euros.

= les cotisations des clubs, soit une moyenne annuelle de 3000 Euros.

Soit une part d'autofinancement de 6400 Euros qui ne couvrent pas l'organisation des compétitions dont le prix de revient 2008/2009 a été de 6800 Euros.

Il faut encore organiser les passages de grades, les stages avec expert, les entraînements kumité. Il est facile de constater qu'actuellement le Comité Départemental de l'Isère ne survit que par l'apport des subventions publiques, fluctuantes, destinées à s'amoinrir et par le bénévolat.

La mise en autonomie du Département de l'Isère permettrait :

= le reversement de 3,5 Euros par licencié, soit pour la saison 2007/2008, une somme de 11900 Euros.

= un nouveau montant des cotisations des clubs. Actuellement un club s'acquitte d'un montant total de 220 Euros. (170 Euros pour la Ligue – 50 Euros pour le Département). Avec une cotisation unique de 150 Euros par club, (soit une baisse de 32 % de son montant pour chaque club), la « ligue Isère » percevrait en moyenne annuelle la somme de 9300 Euros.

= des revenus engendrés par la vente des passeports, soit environ 1000 Euros.

Soit une part d'autofinancement de 22.200 Euros, somme que perçoit actuellement la Ligue, ponctionnée sur les licenciés et les clubs de l'Isère qui ont du mal à retrouver cette somme en « investissement » de la part de la Ligue dans leur Département.

Le Président du Comité Départemental a établi un « rapport de demande d'autonomie », daté du 30 avril 2009, pour être transmis à Mr le Président de la Fédération Française de Karaté et dont un exemplaire sera transmis aux présidents des clubs de l'Isère. **Les membres présents du Comité Directeur approuvent ce document à l'unanimité.**

6°) – Week-end du Sport en Famille.

Le week-end du sport en famille « 2009 », organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère, se déroulera les 19 et 20 septembre, sur 8 sites : Lumbin – Vif – Claix – Beaurepaire – Allevard – La Mure – Grenoble Ile Verte – Bourgoin Jallieu.

Le Président du Comité Départemental de Karaté s'est engagé auprès des responsables de ce projet, à ce que le karaté ou les disciplines associées soient représentés sur chaque site. Ce sera l'occasion pour les clubs participants d'une opération de promotion.

Tous les clubs intéressés peuvent déjà prendre contact avec le Président du Comité qui se rendra aux réunions préparatoires de chaque site.

7°) – Journée du 06 juin 2009 à Pontcharra.

a) – *Entraînement kumité :*

Le 06 juin 2009, de 09h00 à 12h00, au gymnase Maurice Cucot de Pontcharra, aura lieu le dernier entraînement kumité dispensé par Djamel BEZRICHE.

Tous les participants à cet entraînement, se confronteront l'après midi lors d'une rencontre amicale par équipes. Tout le monde sera récompensé.

b) – *Stage arbitres et juges kata :*

De 09h00 à 12h00, toujours au gymnase Maurice Cucot de Pontcharra, Mauricette ROIG et Isabelle DALICOUD animeront un stage de mise à niveau relatif au règlement kata et arbitrage.

Tous les arbitres, les juges kata, les stagiaires et ceux désireux de se former, sont cordialement invités à ce stage.

c) – *Festivités :*

Le Président du «Shotokan Karaté Club » de Pontcharra, Jean Marc VAL, organise pour tout le monde la collation de midi.

8°) – Convocation du Président du Comité Départemental devant un Comité Directeur Extraordinaire de la Ligue.

Le 18 avril 2009, s'est tenue à Eybens, une réunion du Comité Directeur de la Ligue Dauphiné Savoie, avec entre autres comme point à son ordre du jour : « décision Comité Directeur sur problèmes Comité Directeur Isère ». Les membres du Comité de la Ligue ont alors décidé de convoquer le Président du Comité de l'Isère devant un Comité Extraordinaire de la Ligue, afin qu'il fournisse « *des informations et d'éventuelles explications sur différents points et courriers* » qu'il a adressés à la Ligue et à la Fédération.

Le Président du Comité Départemental de l'Isère, après s'être entretenu avec les autres membres du Comité et avoir obtenu quelques éléments, adresse au Comité de Ligue un courrier qui est joint en annexe.

9°) – Divers.

a) - Nombre de licenciés en Isère au 05 mai 2009 : 3402, soit une progression de + 65 par rapport à la saison passée, à la même date. La « chute » enregistrée depuis quelques saisons semble bien être enrayée.

b) – Résultats sportifs :

= coupe et championnats de France

04.04.2009 – Championnat de France de Karaté Contact à Paris Elisabeth
catégorie seniors + de 85 kilos – 14 participants
médaille d'or pour Jérémy MONACO de l'Olympique Saint Quentinnois (St Quentin Fallavier)

05.04.2009 – Championnat de France de Karaté Jitsu Paris Elisabeth
catégorie seniors + de 90 kilos
médaille de bronze pour Pascal DECKER du Kenpo Nord Isère

11 et 12 avril 2009 – Coupe de France de Tai Jitsu à Gravelines
catégorie cadette – **médaille d'or pour Sophie BISONI**
catégorie juniors – **médaille de bronze pour William LEVEQUE**
tous les deux au club Alpes Tai Jitsu de Lans en Vercors

03.05.2009 – championnat de France kumité pupilles
belle 5^{ème} place pour Aline ANTUNES de l'ESSM, karaté Saint Martin D'hères.

**= Combiné Rhône Alpes du Crédit Mutuel
organisé par le C.C.R.A.K à Lyon le 04.04.2009.**

3 compétiteurs du club de Saint Vincent de Mercuze ont représenté la Ligue à cette compétition :

en catégorie minimes moins de 45 kilos, **DE OLIVEIRA David remporte la première place.** Dans cette même catégorie, en plus de 65 kilos, **Maxime PETROZ termine second.** En cadets moins de 63 kilos, **Julien ALBALADEJO enlève la première place.**

La réunion se termine à 23 heures, la date de la prochaine restant à définir en fonction des évènements.

J.Pierre DAGAND

Président du Comité Isère.

Michel ROIG

Secrétaire Général.